

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juillet 2024

ASSOCIATION API 84



AJ MEYNET & ASSOCIES
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 décembre 2025
Département : Vaucluse

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juillet 2024

Cette annonce paraîtra le 19 juillet 2024 sous réserves d'incidents



DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon en date du 15 mai 2024, la SELARL AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET ou Maître Typhaine MEYNET, Administrateurs Judiciaires, sise : 10, Avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'entreprise - 84000 Avignon, a été désignée Administrateur Provisoire de l'**Association API 84 (NEXTECH)** sise 60 Chemin Fontanille - 84140 AVIGNON.

Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.